



**Ecole Doctorale - 104**  
Sciences de la Matière, du Rayonnement  
et de l'Environnement  
**EDSMRE Université Lille Nord de France**



**DECLARATION DE CANDIDATURE  
POUR LES ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DES USAGERS  
AU CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE SMRE - 104**

**SCRUTIN du 06 au 20 mars 2017**

Je soussigné(e) Mme, M. Diksha Jani Thaviligadu

Etablissement d'inscription :

- LILLE 1                       ULCO                                       ARTOIS  
 UVHC                               Ecole des Mines de Douai                       Ecole centrale  
 LILLE 2

Filière doctorale :

- Molécules et Matière Condensée  
 Optique, Lasers, Physico-Chimie de l'Atmosphère  
 Ingénierie des Fonctions Biologiques  
 Géosciences, Ecologie, Paléontologie, Océanographie

Laboratoire d'accueil : Laboratoire de Spectrochimie Infrarouge et Raman (LASIR)

Déclare être candidat(e) titulaire au CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE SMRE - 104 et souhaite diffuser une profession de foi

- Oui                                       Non

Je soussigné (e) Mme, M. Lucie Duploy

Etablissement d'inscription :

- LILLE 1                       ULCO                                       ARTOIS  
 UVHC                               Ecole des Mines de Douai                       Ecole centrale  
 LILLE 2

Filière doctorale :

- Molécules et Matière Condensée  
 Optique, Lasers, Physico-Chimie de l'Atmosphère  
 Ingénierie des Fonctions Biologiques  
 Géosciences, Ecologie, Paléontologie, Océanographie

Laboratoire d'accueil : Laboratoire de Spectrochimie Infrarouge et Raman (LASIR)

Déclare être suppléant(e).

Candidature faite à Villeneuve D'Ascq, le 20.02.2017

Le/la candidat(e) Titulaire

Signature (obligatoire)



Le/la candidat(e) Suppléant(e)

Signature (obligatoire)



Les candidatures sont à déposer auprès du coordinateur de l'ED SMRE, avant le 01 mars 2017, à l'adresse suivante :

Université de Lille, sciences et technologies  
Ecole doctorale SMRE  
Elections au conseil de l'ED SMRE  
A l'attention de C. Van Brussel, coordinateur de l'ED SMRE  
Cité scientifique, Bât SN2, bureau

Les candidatures doivent être accompagnées d'une déclaration de candidature complétée et signée par chaque candidat.

Chaque candidat peut désigner un suppléant. Il devra faire l'objet d'une désignation lors du dépôt de sa candidature. Le suppléant ainsi désigné pourra siéger au conseil si le représentant élu ne peut le faire.

**Pièce à joindre** : Les candidats doivent joindre à leur déclaration de candidature une **copie de la carte d'étudiant ou à défaut d'un certificat de scolarité de l'année universitaire en cours**.

**Des professions de foi pourront être jointes aux candidatures**. Elles devront être transmises lors du dépôt de candidature.

Il est laissé au soin du candidat de réaliser et de transmettre à l'ED SMRE une copie électronique de la profession de foi, dans la limite de deux pages (un recto et un verso maximum) en noir et blanc.

Les candidatures seront publiées, ainsi que les éventuelles profession de foi des candidats, sur le site internet de l'Ecole doctorale SMRE dans la rubrique « élections au conseil de l'ED ».